

Organisation des inscriptions au lycée Rentrée scolaire 2022

Votre enfant a été affecté au lycée Pierre Mendès France et nous l'en félicitons !
Il vous faut à présent procéder à son inscription selon les modalités précisées ci-dessous.

- Calendrier des inscriptions :

Lundi 4 juillet	Mardi 5 juillet	Mercredi 6 juillet	Jeudi 7 juillet	Vendredi 8 juillet
De 9h00 à 16h00 sans interruption	De 9h00 à 16h00 sans interruption	De 8h00 à 11h30	De 9h00 à 16h00 sans interruption	De 9h00 à 15h00 sans interruption

Vous pouvez vous présenter le jour et l'heure qui vous conviennent le mieux (*prévoir environ 1h30 sur place pour toute la procédure*).

- Pour procéder à l'inscription, **la présence de l'élève et d'au moins un de ses responsables légaux est OBLIGATOIRE.**
- Le dossier d'inscription, y compris celui d'internat pour les élèves y étant admis, sera complété par vos soins sur place puis vous serez reçu en entretien par les CPE, Directrice à la Formation Professionnelle ou Proviseur.
- Les pièces dont vous devez **OBLIGATOIREMENT** vous munir pour cette inscription sont :
 - 3 photos d'identité récentes (*4 si adhésion à l'UNSS*) comportant chacune au dos nom, prénom et classe de l'élève.
 - Un EXEAT délivré par l'établissement d'origine.
 - Un RIB (*pour tous les élèves, même externes*).
 - La photocopie du livret de famille (*pages parents et enfants*).
 - Si responsables légaux séparés, la photocopie du jugement fixant les modalités de garde de l'enfant.
 - Une photocopie de la pièce d'identité de l'élève (*recto et verso*) en cours de validité.
 - Une photocopie du carnet de santé (uniquement les pages vaccinations).
 - L'attestation d'assurance scolaire responsabilité civile de l'élève.
 - L'attestation de recensement établie par la Mairie de résidence ou attestation de la journée de défense et citoyenneté (*uniquement pour le 16 ans et +*).
 - PAP – PAI – PPS si mis en œuvre l'année précédente.
 - Facultatif : chèque de 20€ si adhésion UNSS et/ou chèque de 15€ si adhésion à la maison des lycéens.

ATTENTION : tout élève non inscrit le vendredi 8 juillet à 15h00 perd sa place, elle sera proposée aux élèves inscrits en liste supplémentaire.